

## Atelier 2

Comment s'organiser, au niveau de l'administration, pour mettre en oeuvre

concrètement un plan énergie-climat ?

*Le passage à l'acte appelle à la création d'une équipe transversale « énergie-climat » dans l'administration communale ou intercommunale avec mission de porter la culture « énergie climat » en interne, de faciliter et d'assurer le suivi de la mise en oeuvre effective du plan.*

### Nom du projet/action

Le Plan Climat Territorial de la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace

### Historique

La CAMSA et ses Communes membres oeuvrent pour un développement durable du territoire depuis de nombreuses années : élaboration et signature d'un Agenda 21 en 2003, création d'un Centre d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE) et d'une Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie (ALME), développement du tramway, construction de bâtiments HQE, programme européen Display... La CAMSA s'est rapidement mobilisée dès 2006 pour élaborer son Plan Climat, se dotant ainsi d'une véritable stratégie de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre tout en mettant en cohérence les actions menées jusque-là.

### Objectifs

Au travers de principes fondateurs, déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels dans des actions collectives et individuelles, le Plan Climat concrétise un engagement fort, mesurable et atteignable en vue de la diminution de 2% par an des rejets de gaz à effet de serre sur l'agglomération mulhousienne dans le respect du protocole de Kyoto (20 000 tonnes annuelles).

### Actions

**Janvier 2006 - 12 juillet 2007** : élaboration du Plan Climat, fruit d'un important travail de coopération transversale entre les élus, les services internes, les partenaires et l'ensemble des acteurs du territoire réunis dans un Conseil Participatif.

**12 juillet 2007** : Approbation du Plan Climat à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération

**7 décembre 2007** : Signature de la charte d'engagement du Plan Climat Mulhouse Alsace par Nathalie Kosciusko-Morizet et 73 partenaires

Présentation du Plan d'actions, rassemblant plus de 160 actions portées par les différentes infrastructures partenaires.

**2008** : mise en oeuvre, suivi et évaluation des actions

Ainsi, dans le cadre du Plan 2008, la CAMSA va intégrer le principe de basse énergie, dans la rénovation de bâtiments existants, mais aussi dans les nouvelles constructions (Nouvelle Boutique d'accueil du parc zoologique et botanique,...)

Par ailleurs, elle étendra progressivement la collecte sélective en porte à porte. De leur côté, les Communes vont également agir : quartiers durables, développement des énergies renouvelables, substitution énergétique (passage du fioul au gaz)... Les actions sont diverses et multiples.

Côté partenaires institutionnels, privés et associatifs, les engagements portent tant sur la communication et la sensibilisation que sur la réduction des consommations ressources, la maîtrise de la demande en énergie, l'éco-consommation, l'urbanisme durable, le développement de puits de carbone, ou encore la mise en place de flottes de véhicules propres ou de plans de déplacements...

Enfin, parce que faire des économies de CO2 est bon, non seulement pour la planète mais également pour le porte-monnaie, la CAMSA lance la Climat Box®, un outil de sensibilisation et d'incitation à destination des particuliers et du grand public pour réaliser des économies de CO2 chez soi.

### Organisation méthodologique

Le Plan Climat est le fruit d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire - réunis au sein d'un Conseil Participatif - et d'un pilotage transversal par la CAMSA.

Ce groupe de travail, formé en février 2006, est présidé par le Vice-Président au Développement Durable, accompagné de 5 élus communautaires en charge de l'énergie, de l'environnement, du transport, de l'aménagement et de l'Agenda 21. Un chef de projet pilote l'équipe technique avec des représentants des différents services de la Collectivité (Développement Durable et environnement, Services Techniques, Cabinet du Président, Service Communication, Pilotage de la Performance,

Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie (ALME), Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de l'Agglomération Mulhousienne...). Cette équipe se renforce au fil de l'avancement du projet et en fonction des thèmes abordés. Afin de mener à bien le volet d'animation et de participation du Plan Climat, la CAMSA a recruté spécifiquement une chargée de mission avec le soutien de l'ADEME et de la Région. Le groupe de travail a en charge :

- l'organisation : définition des pistes de travail, mise en agenda, ...
- la méthodologie : définition des outils de mise en oeuvre, mise en application de ces outils...
- la concertation : montage et organisation des forums, ...
- la gestion et le suivi : appel d'offres pour l'étude sur les scénarios, ...
- la recherche de partenariats, rencontre des partenaires ...

## **Partenaires**

Porté par l'ensemble des services de la CAMSA, le Plan Climat constitue avant tout une démarche interactive et participative : habitants, élus, communes membres de la CAMSA, partenaires institutionnels (Région, ADEME, Département...), associations, grandes et petites entreprises, chambres consulaires, bailleurs sociaux, corporations artisanales, architectes, Université... Le Plan Climat marque le début de la mobilisation, 74 partenaires se sont déjà engagés, et le travail se poursuit pour rassembler et fédérer l'ensemble des acteurs du territoire dans une dynamique commune.

La collectivité joue un rôle d'impulsion mais la réussite du Plan Climat repose avant tout dans la capacité d'animation territoriale.

## **Pour aller plus loin**

Adresse internet :

[www.agglo-mulhouse.fr/projets.php#planclimat](http://www.agglo-mulhouse.fr/projets.php#planclimat)

[www.mulhouse.fr/fr/environnement.php?PAGEID=3571](http://www.mulhouse.fr/fr/environnement.php?PAGEID=3571)

Contact : Claire WOLFF

[claire.wolff@agglo-mulhouse.fr](mailto:claire.wolff@agglo-mulhouse.fr)